



Rapport de la commission ad'hoc concernant
Préavis municipal N° 2022-07
relatif à
la demande de crédit d'investissement pour l'achat d'un véhicule-pont électrique

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad'hoc, composée de David Staubli, Julien Ethenoz et Mathias Bugnon, rapporteur, s'est réunie en date du 22 septembre, du 4 octobre, en compagnie du Municipal en charge du dossier, et du 18 octobre 2022 afin de statuer sur l'objet susmentionné.

La commission a entendu M. Laurent Imoberdorf, municipal en charge du dossier, qui a répondu avec satisfaction aux différentes questions qui lui ont été posées. Nous le remercions pour sa disponibilité.

Le préavis a pour but de suivre le plan énergie et climat cantonal (PEC). La commune, soucieuse de son empreinte environnementale, envisage donc de passer d'un véhicule thermique, déjà budgété, à un véhicule électrique. Plusieurs modèles et marques de véhicules pourront répondre à cette demande. La commission est d'avis que l'investissement pour l'achat d'un véhicule électrique à la place d'un véhicule thermique, est pertinent dans le contexte actuel.

En conclusion, la commission ad'hoc, à l'unanimité, recommande au Conseil Communal :

- D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement pour l'achat d'un véhicule-pont électrique ;
- D'engager une dépense d'investissement de CHF 62'000.- ;
- D'utiliser prioritairement des liquidités de la commune, à défaut de recourir à l'emprunt bancaire ;
- D'amortir cet investissement par le compte n°3100.331 sur une période de 5 ans, la première fois l'année qui suivra l'achat du véhicule ;

Bottens, le 18.10.2022

David Staubli

Julien Ethenoz

Mathias Bugnon

rapporteur